Association Intercommunale Scolaire de Genolier et environs (AISGE)

CONSEIL INTERCOMMUNAL DU 28.09.2022

Rapport de la commission de gestion et finances (CoGeF) sur le préavis 08/2022 relatif au budget 2023 de l'Accueil de jour

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission s'est réunie le 2 septembre 2022 en présence de M. Cédric Marzer, membres du CoDir en charge de l'Accueil de jour, ainsi que de Mmes Annick Kosel, nouvelle Directrice générale de l'AISGE, Dominique Althaus, secrétaire générale, et Mélanie Sauthier, boursière. Nous les remercions pour la clarté de leurs explications ainsi que pour les réponses à nos questions.

Le budget 2023 s'inscrit dans une démarche de refonte, de restructuration. L'année 2022 ayant été marquée par des départs et des arrivées au sein de l'équipe administrative, l'estimation du budget reste toujours un exercice délicat. De plus, la clé de répartition utilisée par l'AISGE a été transmise par le RAT (Réseau d'Accueil des Toblerones). Cette clé se base sur les heures effectuées dans les structures pour l'année 2020. Les chiffres pour 2021 n'ayant pas été établis. Cette clé sera corrigée dès les comptes 2022, sur la base des heures effectuées lors de l'exercice 2022.

En ce qui concerne les charges, le budget 2023 se base sur les tarifs actuellement en vigueur, lesquels peuvent être consultés sur le site du RAT. Pour rappel, le tarif d'accueil collectif préscolaire pour une journée de garde complète se monte à CHF 120.-, dont CHF 10.- sont pris en charge par les communes. La part de subside supplémentaire payée par les communes dépend du revenu des parents.

Comme nous pouvons le constater dans le tableau récapitulatif des taux de remplissage présenté dans le préavis 08/2022, les taux d'occupation sont bons avec un pourcentage supérieur à 90 %. Il s'agit à présent pour l'AISGE de maintenir le même niveau de remplissage dans ses structures. Notons que l'UAPE Les Petits Écureuils à St-Cergue dispose encore d'une marge de progression avec ses 73.29 % d'occupation actuels.

Nouveauté pour 2023, le budget du centre aéré est désormais calculé séparément. Il était jusqu'ici comptabilisé directement dans les budgets des UAPE que fréquentaient les enfants inscrits au centre aéré durant les vacances scolaires.

Pour toutes les structures, le budget 2023 de l'AISGE Accueil de jour table sur une hausse salariale moyenne de 2,5 %. Ce pourcentage reflète la tendance actuelle. Précisons encore que l'AISGE a mis les moyens en 2022 pour le bien-être de ses collaborateurs et collaboratrices, et qu'elle continuera de le faire en 2023 pour éviter avant tout un nouvel épisode d'érosion de son personnel. En 2022, l'AISGE a notamment fortement renforcé le nombre d'intendants et intendantes dans toutes ses structures. Ces nouveaux salaires figurent au budget 2023 également. Le recrutement d'une nouvelle directrice administrative

et d'une comptable en 2022, ainsi que le poste administratif de 60 % à pourvoir en 2023 représentent une forte augmentation au budget. Cependant, les frais d'annonce diminuent fortement en 2023 grâce aux recrutements qui ont abouti. Notons au passage que le salaire de la nouvelle Directrice générale de l'AISGE est réparti à parts égales entre l'AISGE et l'AISGE Accueil de jour.

Concernant les charges en général, les vacations du CODIR étant désormais à la charge de l'AISGE, elles figurent au budget 2023 à hauteur de 20 % du montant total (part imputée à l'AISGE Accueil de jour).

Le budget prévoit également une nette augmentation pour les frais éducatifs et de matériel. Ces derniers ayant été sous-évalués dans le budget 2022.

Les loyers des structures de la NU/GA et de l'UAPE Graines de Marmots à Trélex sont désormais comptabilisés en frais effectifs. Ils ne sont plus répartis entre les cinq communes, comme c'était le cas auparavant.

L'AISGE Accueil de jour s'est également dotée du logiciel informatique Tipee pour la gestion des heures de travail. Cet outil est devenu nécessaire pour comptabiliser le temps de travail des quelque 90 collaborateurs et collaboratrices.

Toutes les structures ont augmenté le nombre de repas de midi. En effet, il s'agit là d'un complément au salaire des équipes éducatives qui sont tenues de prendre leur repas pendant leurs heures de travail, en présence des enfants, afin de montrer l'exemple. Elles ne bénéficient pas à proprement dit d'un temps de pause pour manger.

En ce qui concerne le budget électricité pour 2023, il est proche des montants budgétés pour 2022. Ces montants sont appelés à varier en fonction des sommes facturées par les communes propriétaires de certains bâtiments et de la situation géopolitique actuelle qui fait exploser les coûts énergétiques.

Le tableau comparatif du budget 2023, du budget 2022 et des comptes 2021 ci-après montre que l'AISGE Accueil de jour prévoit un résultat négatif pour le prochain exercice. Résultat négatif auquel l'AISGE peut faire face grâce à des réserves suffisantes :

Structure	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021	
Les Petits Ecureuils (St-Cergue) – UAPE	Charges: 1 031 047	Charges: 801 852	Charges: 821 048	
	Recettes: 937 140	Recettes: 865 063	Recettes: 894 469	
Les Petits Ecureuils (St-Cergue) – NU/GA	Charges: 725 869	Charges: 718 930	Charges: 795 385	
	Recettes: 723 929	Recettes: 714 979	Recettes: 693 930	
Les Relais des mômes (Arzier) – UAPE	Charges: 1 042 619	Charges: 914 536	Charges: 803 035	
	Recettes: 970 778	Recettes: 782 283	Recettes: 885 151	
Les Relais des mômes (Arzier) – NU/GA	Charges: 1 321 528	Charges: 1 255 325	Charges: 1 295 452	
	Recettes : 1 278 906	Recettes: 1 283 613	Recettes: 1 324 407	
La cour des Copons (Givrins) – UAPE	Charges: 637 986	Charges: 412 767	Charges: 422 134	
	Recettes: 487 118	Recettes: 420 197	Recettes: 427 892	
Les Graines de Marmots (Trélex) – UAPE	Charges: 878 718	Charges: 895 431	Charges: 866 845	
	Recettes: 789 267	Recettes: 941 033	Recettes: 844 139	

	Chausan	947 305	Charges:	820 956	Charges:	979 768
Les Graines de Marmots (Trélex) – NU/GA	Charges :	947 505	Charges .	820 930	Charges .	<i>373 700</i>
	Recettes :	987 007	Recettes :	745 347	Recettes :	993 247
	Charges:	185 972	Charges :	138 681	Charges :	98 474
Centre aéré	Recettes :	213 924	Recettes :	175 500	Recettes :	24 431
TOTAL		-239 293		233 900		5525

Conclusion

En gardant à l'esprit que l'estimation des recettes reste un exercice difficile, en raison notamment de la mobilité des enfants scolarisés, dont les données ne sont communiquées à l'AISGE qu'au mois de juin de chaque année, soit deux mois avant la rentrée d'août, la commission de gestion et finance considère que le budget tel que présenté avance des chiffres contrôlés avec des variations modérées.

Au vu de ce qui précède, la commission de gestion et finances vous recommande d'approuver le budget 2023 de l'AISGE Accueil de jour tel que présenté.

Givrins, le 19 septembre 2022

La commission de gestion et finances :

Gabriel Galibourg, président

Nina Darricau

Yann Muffat (excusé)

Martin Schlaepfer

Evelyne Vogel